

parthenay

conseil communautaire

Le tri des biodéchets va s'épandre sur la Gâtine

Nouvelle séance pour les élus de Parthenay-Gâtine hier soir à Pompaire avec la ludothèque, les biodéchets et le complexe Léo-Lagrange en principales délibérations.

Dans l'amphithéâtre du Syndicat mixte des eaux de Gâtine (Smeg) de Pompaire, seconde séance de l'année 2024 jeudi 15 février pour les élus de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine (CCPG). Une soirée ouverte par une minute de silence en hommage à Jean-Paul Courtin, figure du monde agricole en Gâtine récemment décédé. Dossier le plus consistant au menu : le tri à la source des biodéchets pour se conformer à la réglementation. Car depuis le 1^{er} janvier 2024, pour répondre à une directive-cadre européenne et à la loi sur la lutte contre le gaspillage et sur l'économie circulaire, les collectivités doivent mettre en place des solutions pour les habitants.

Cap sur l'automne pour la rénovation du complexe Léo-Lagrange

Pareille initiative avait été esquissée en mai 2023 avec l'expérimentation du compostage au pied des résidences Châteaudun et de La Meilleraye à Parthenay. Elle va donc prendre corps sur l'ensemble des 21 communes de la zone couverte par la CCPG, qui ne comprend pas les cantons de Se-



En mai 2023, une expérimentation pour le compostage des déchets pour les habitants en appartement était lancée sur les résidences de La Meilleraye et Châteaudun. (Photo archives NR)

condigny et de Ménigoute sous la houlette d'un SMC (Syndicat mixte à la carte) du Haut Val de Sèvre et Sud-Gâtine qui s'inscrit dans la même dynamique nationale. Objectif : faire baisser le tonnage des ordures ménagères par habitant, aujourd'hui à une moyenne de 144 kg sur Parthenay-Gâtine, contre une centaine sur le Bressuirais pris en exemple.

Pour ceux qui habitent une maison avec jardin, « nous avons budgété, en 2024, 1.000 composteurs avec bio seaux, 400 ont déjà été livrés et nous allons mener des campagnes en février et mars pour que les usagers viennent les chercher », a assuré Jean-François

Lhermitte, vice-président en charge des déchets. Un investissement annuel à 50.000 € pour la CCPG avec une subvention espérée de 55 % (30.250 €) de la part de la Région. 2.000 autres composteurs suivront en 2025 et 2026.

La ludothèque, ce « secret de Polichinelle »

Pour tous ceux qui ne disposent pas de jardin, deux solutions vont être développées : des composteurs partagés au cœur des villes et villages, et « nous travaillons avec Parthenay pour l'installation de treize points d'apports volontaires dans l'hypercentre », a prolongé l' élu. Vient ensuite un sujet en

« secret de Polichinelle » selon les mots de Jérôme Bacle, vice-président en charge des pratiques et apprentissages culturels et sportifs : le déménagement, prévu à l'été 2025 après la phase transitoire d'un an et demi au palais des congrès, de la ludothèque dans l'ancienne poste, pour donner corps à ce projet de Palais des jeux en centre-ville de Parthenay. Une étude de programmation a donc été actée pour un diagnostic du site, moyennant 9.100 € HT avec 4.550 € de soutien demandé à la Banque des territoires.

Enfin, évacuée de la séance de janvier, la rénovation du complexe sportif Léo-Lagrange était bien à l'ordre du jour avec l'attribution des marchés de travaux qui porteront sur la reprise du bardage extérieur, la rénovation des vestiaires et du plafond et la création d'une buvette. Sur ce chantier estimé à 360.000 € HT, six premiers lots ont donc été attribués pour un montant de 244.563,07 € HT. « Les travaux vont commencer d'ici quelques jours et se terminer à l'automne », a assuré le président Jean-Michel Prieur. À noter l'annonce de la venue d'athlètes du Cap-Vert, deux boxeurs sauf changement de dernière minute, à Parthenay les 20, 21 et 22 mars avec notamment des échanges prévus avec des jeunes.